

## FORUMS POUR LES CONSOMMATEURS

# THC COOH DANS LE SANG PERMIS

---

Par **Yoooh89** Posté le 11/10/2021 à 14h51

Bonjour,

J'ai effectué un test sanguin en vue de ma 2ème commission médicale pour le permis de conduire après suspension pour THC.

Ce test indique une présence uniquement pour le TCH COOH, de 0,68 µg/L et absence pour les deux autres métabolites.

Pensez-vous que je peux avoir un avis favorable temporairement avec un tel résultat?

Merci

## 4 RÉPONSES

---

**Moderateur** - 11/10/2021 à 15h48

Bonjour Yoooh89,

Vous essayez de poster plusieurs fois le même message mais une seule fois suffit 😊

Le THC-COOH est un métabolite non-psychoactif témoin d'une consommation de cannabis. C'est le dernier à disparaître dans les tests de dépistage donc ce n'est pas anormal que les deux autres métabolites soient absents. Cela signifie que votre consommation est "ancienne" mais l'arrêt est probablement inférieur à 2 mois.

D'un côté vous n'avez plus de THC donc plus du métabolite actif qui influence la conduite automobile, de l'autre vous avez encore ce THC-COOH qui signifie que vous avez arrêté mais finalement pas depuis si longtemps que cela.

Je crois que les commissions médicales ont tendance à n'accorder la restitution du permis que si les 3 métabolites testés sont négatifs. Mais en même temps chaque commission est "souveraine" en la matière et, encore une fois, le THC-COOH n'est pas un métabolite psychoactif. Donc il y a malheureusement plus de chances encore que l'avis soit défavorable mais il y a peut-être une chance pour qu'il ne le soit pas. Il sera intéressant pour tous, si vous le voulez bien, que vous reveniez nous dire ce qu'il en a été réellement.

Si l'avis était négatif vous serez certainement reconvoqué assez rapidement dans la mesure où vous êtes en fin de positivité pour le cannabis (si vous ne re-consommez pas entretemps).

Cordialement,

le modérateur.

---

**Yoooh89** - 11/10/2021 à 15h58

Merci pour votre réponse rapide.

En Indre et Loire, on choisit nous-même la date de RDV en ligne, j'ai encore la possibilité d'annuler ce RDV que j'ai pris, jusqu'au 14/10 pour en reprendre un de moi-même.

Mais je pense que je vais y aller avec ces résultats, en étant honnête, c'est à dire que je consommais effectivement du cannabis occasionnellement jusqu'au moment où j'ai appris que j'avais trouvé mon alternance, mais que plus rien depuis ce jour.

J'espère qu'ils seront indulgents, je vous tiendrais au courant.

---

**Yoooh89** - 20/10/2021 à 13h30

Pour faire suite ils m'ont pas prorogé mon permis, mais ils m'ont pas mit inapte, je dois repasser dans 2 semaines avec des tests sanguins totalement négatifs, sans repayer la visite, et je le récupérerai définitivement une fois qu'ils auront mes tests

---

**Moderateur** - 20/10/2021 à 14h29

Bonjour Yoooh89,

Merci pour votre retour !

Ils ont donc pris en compte que vous êtes en fin de détection et donc bientôt négatif. Cela confirme qu'ils retiennent comme critère de décision le fait d'avoir les 3 taux négatifs mais qu'ils prennent en compte aussi que vous avez arrêté. C'est plutôt un bon compromis même si cela vous fait repasser un test et prolonge un peu votre suspension.

Cordialement,

le modérateur.

---